

LA LETTRE DE VOGLANS



JANVIER 2021

Yves Mercier,
maire de Voglans,
l'équipe municipale
et les agents communaux

vous présentent
leurs vœux les plus chaleureux

pour l'année 2021



VOEUX DU MAIRE

Chers concitoyennes, concitoyens,

Après une année 2020 qui marquera durablement les esprits, nous voilà à l'aube d'une nouvelle année. Ce moment est traditionnellement celui des vœux et des cérémonies auxquelles sont habituellement conviés les habitants pour un moment de partage et de convivialité.

Se rassembler, se rencontrer, dans une ambiance détendue et festive, permettent de tisser les liens constitutifs du bien vivre ensemble et fortifier l'appartenance à notre village. Cette année, exceptionnellement, cette cérémonie n'aura pas lieu en raison du contexte sanitaire et nous le regrettons vivement. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution des projets communaux par le biais de la lettre mensuelle et du site internet.

Aussi, au nom du conseil municipal, je m'adresse à vous par cette lettre pour vous souhaiter mes meilleurs vœux pour 2021, avec l'espoir de revenir petit à petit vers une vie plus normale. Nos pensées vont d'abord aux plus fragiles que nous devons protéger.

Dès que le contexte sanitaire le permettra, notre commune, riche de son tissu associatif, de ses entreprises, de ses commerces, de ses services publics, mettra tout en œuvre pour sortir de cette période difficile. Plus que jamais, cette nouvelle année est celle de l'espoir !

Bonne année 2021 à chacune et chacun d'entre vous.

Le Maire, Yves Mercier

L'ALLOCATION JOURNALIÈRE DU PROCHE AIDANT (Ajpa)

Depuis le 30 septembre 2020, la Caf verse une nouvelle allocation pour les proches aidants qui réduisent ou arrêtent temporairement leur activité :



l'Allocation journalière du proche aidant (Ajpa).

C'est une prestation qui peut être versée aux personnes qui arrêtent de travailler ponctuellement ou réduisent leur activité pour s'occuper d'un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie d'une particulière gravité. Cette aide permettra de compenser une partie de leur perte de revenu.

Plus d'information sur le site de la mairie ou site de la CAF

UN NOUVEAU SERVICE SUR LA COMMUNE : LE PORTAGE DE REPAS



En 2021, le CIAS Grand lac met en place sur notre commune le service de portage de repas à partir du mois de février. Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans ou porteuses d'un handicap temporaire ou permanent.

Il propose une livraison à domicile de repas à réchauffer 7 jours / 7 et 365 jours / an. Les livraisons ont lieu du lundi au vendredi, en matinée et en présence de la personne. Les repas du week-end sont livrés le vendredi.

Il s'agit de repas du midi composés d'une entrée, d'un plat principal, d'un accompagnement, d'un produit laitier, d'un dessert, d'un morceau de pain et d'une soupe pour le soir. Les menus sont uniques, mais il est possible de demander une formule sans soupe, sans poisson ou sans porc.

Pour la formule complète, les tarifs sont de 10,80 € pour les personnes non imposables (selon la ligne 14 de l'avis d'imposition), 12 € pour les personnes imposables. Et respectivement 10,42 € et 11,62 € pour la formule sans soupe.

Pour tout renseignement, le service de portage de repas est joignable par téléphone au 04 79 52 12 44 ou 04 79 35 31 96, ou par mail : portage.repas@cias-grandlac.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Brûler le bois de palettes libère des substances nocives pour la santé et l'environnement

La majorité des palettes sont traitées chimiquement contre les larves, champignons, etc., tout ce qui pourrait altérer le bois pendant les transports. Les palettes consignées ou louées (couleur bleu, rouge, jaune) ne peuvent être brûlées, parce que plus traitées que les autres.

D'autre part, la fumée issue de la combustion des palettes consignées augmente le risque d'encrasser le conduit de cheminée donc le risque d'incendie ménager.

INSCRIPTIONS ECOLES MATERNELLE ELEMENTAIRE

Les parents devront préalablement se présenter en Mairie pour une pré-inscription du 4 au 22 janvier munis :

- d'un justificatif de domicile
- du livret de famille



Collecte des encombrants

La prochaine collecte des encombrants, est organisée par GRAND LAC,

le mardi 12 janvier 2021.

S'inscrire au 04.79.35.00.51.

L'écogeste
du
mois



ACHETER
"RESPONSABLE" !

ACHETER MOINS MAIS MIEUX. DE LA QUALITÉ. DU BEAU. Soutenir l'économie locale. Préserver la planète de nos **ENFANTS.** (SE) FAIRE PLAISIR. **ÉCONOMISER SUR LA DURÉE.** MODE - ENFANT - BEAUTÉ - DÉCO - LIBRAIRIE - CADEAU. ÉTHIQUE. ÉCOLOGIQUE. ÉQUITABLE. **ACCESSIBLES À PORTÉE DE CLIC.**